



# Tutorat

Langues - Pédagogie

Tutorat

**Durée**

8h

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Attestation

**Pratique en entreprise / Alternance**

Non

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



Vous êtes identifié / identifiée comme personne de référence à chaque fois qu'un nouveau collaborateur rejoint votre entreprise ? Vous souhaitez apprendre à mieux encadrer les différents stagiaires, apprentis et nouveaux collègues qui viennent se former à vos côtés ? Alors cette formation au tutorat devrait vous aider au quotidien !

Les formations au tutorat permettent d'**outiller** les patrons, patronnes, collaborateurs ou collaboratrices d'entreprises afin d'**accueillir, d'intégrer et de transmettre leurs compétences** de la meilleure manière aux stagiaires, apprentis et apprenties et/ou nouveaux collègues.

**Basée sur des discussions et des cas pratiques**, cette formation gratuite est encadrée par un psychopédagogue et des intervenants issus du Réseau IFAPME.

La formation au tutorat répond notamment aux questions suivantes :

Quel est votre rôle en tant que tuteur ?

---

Comment motiver votre apprenant ?

Comment évaluer positivement le jeune ?

Comment mieux comprendre le système de formation dans lequel vous et votre apprenant évoluez ?

Comment agir pour que votre apprenant soit toujours ponctuel ?

Comment faire pour que votre apprenti ou votre stagiaire représente au mieux votre entreprise ?

Comment éviter la rupture de contrat ?

Alors si vous souhaitez encadrer au mieux et façonner positivement l'avenir professionnel de vos futurs collaborateurs, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME pour suivre cette formation !

#### Point(s) fort(s)

Optimise votre accompagnement Gratuit En soirée ou en journée Partout en Wallonie

---

## Conditions d'accès

La formation est accessible à toutes les entreprises :

Les entreprises qui accueillent des apprenants IFAPME

Les entreprises qui accueillent des apprenants issus d'autres organismes de formation

Les entreprises qui souhaitent accompagner au mieux leurs nouveaux collaborateurs

---

## Une prime pour les tuteurs

# Un incitant financier

En suivant ce module de formation au tutorat, vous recevez une attestation de participation.

Cette attestation est reconnue **dans le cadre de l'incitant financier entreprise de la Wallonie** qui s'élève à 750€. Cette Prime P2 vous sera automatiquement octroyée, pour autant que vous remplissiez certaines conditions (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-entreprise>).



## Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

### Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

### Apprentissage

[app.villers@centreifapme.be](mailto:app.villers@centreifapme.be)

### Formation de chef d'entreprise

[fce.villers@centreifapme.be](mailto:fce.villers@centreifapme.be)

### Formation continue

[formation.continue.villers@centreifapme.be](mailto:formation.continue.villers@centreifapme.be)

085 / 27 13 49

[villers@centreifapme.be](mailto:villers@centreifapme.be)

## Type d'inscription

Par e-mail

Bon à savoir

Infos et inscription :

Ingrid Mardaga

085/27.13.44 ou [ingrid.mardaga@centreifapme.be](mailto:ingrid.mardaga@centreifapme.be)

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseillers !